

AF/AA.

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRETS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

1) N N E E 1961 - 1 - N° 124 / PR. SGCM.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n°381/PCM du 29 Décembre 1960 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 111/PR.Cab du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Mr. Bertin BORNA, Ministre de la Fonction Publique et du Travail est chargé de l'intérim du Ministre des Finances et du Budget pendant l'absence de Mr. Alexandre ADANDE.

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

PORTO-NOVO, le 27 AVRIL 1961

P. le Président de la République absent,
Le Vice-Président de la République,

AMPLIATIONS:

P.R.	15
S.G.C.M.	3
A.N.	4
J.O.R.D.	1
Ministres	13


S.M. APITHY